



HAL
open science

Le nom émotion est-il un hyperonyme ?

Emilia Hilgert

► **To cite this version:**

Emilia Hilgert. Le nom émotion est-il un hyperonyme?. Georges Kleiber; Emilia Hilgert Dascalu; Silvia Palma; Pierre Frath; René Daval. Les catégories abstraites et la référence, 6, Épure, Éditions et presses universitaires de Reims, pp.79-102, 2018, Res per nomen, 978-2-37496-061-6. hal-02478005

HAL Id: hal-02478005

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02478005v1>

Submitted on 14 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ?

Emilia Hilgert

Université de Reims Champagne-Ardenne, EA 4299 CIRLEP

emilia.hilgert@univ-reims.fr

Introduction

Les linguistes qui se sont intéressés aux dénominations des manifestations psychologiques utilisent fréquemment le nom *émotion* comme terme générique¹ pour désigner une classe qui regroupe des noms spécifiques d'« émotions » comme *peur*, *colère*, *tristesse*, etc., parfois en concurrence avec le nom *sentiment* en vertu de sa combinatoire² (on dit bien *un sentiment d'amour*, *de haine*, *de peur*, *de tristesse*, etc.) ou avec le nom *affect*, qui semble avoir l'avantage de se hisser au rang de nom superordonné aussi bien pour *émotion* que pour *sentiment*, mais qui n'est choisi, de l'aveu de ceux qui l'utilisent, que pour des raisons conventionnelles³.

Cela n'est pas sans rappeler que le nom *émotion(s)* fait partie de la terminologie des sciences psychologiques, dont émanent les récentes

¹ Cf., par exemple, Wierzbicka (1999), Bamberg (1997), Grossman & Tutin (dir. 2005), Novakova & Tutin (2009), Baider & Cislaru (éd., 2013), Blumenthal, Novakova & Siepmann (éd., 2014), Novakova (2015) et, dans un domaine apparenté, Corbin, Courtine & Vigarello (dir., 2016).

² Cf. à cet égard Balibar-Mrabti (1995), Anscombe (1995, 1996), Mathieu (1999), Van de Velde (1995), Dąbrowski (2007), Goossens (2007), Augustyn & Grossmann (2014), Polguère (2015).

³ Voir Flaux & Van de Velde (2000) ou Buvet *et alii* (2005), qui distinguent les affects, les seuls ressentis intérieurs, contingents, des comportements et des dispositions d'esprits, faisant l'objet de jugements extérieurs. Cf. également Grossman & Tutin (2005), Tutin *et alii* (2006), Kleiber (2014 b) ou Cislaru (2014 : 1), François & Samet (ici même). Terme évité par Polguère (2015) à cause de sa technicité.

sciences affectives, où il dénomme en général les ressentis psychologiques, quelle que soit l'approche explicative – biologique, physiologique ou cognitive⁴ – qui se penche sur leurs mécanismes et leurs manifestations. L'utilisation générique du nom *émotion* dans la terminologie savante est due, selon Boquet et Nagy (2016 § 1), aux travaux anglo-saxons qui ont diffusé les catégories émotionnelles décrites par Darwin (1872). Celles-ci se distinguent grâce aux différentes expressions faciales et sont : les souffrances et les pleurs ; l'abattement, le chagrin et l'anxiété ; la joie et la gaieté ; la réflexion, la mauvaise humeur et la bouderie ; la haine et la colère ; le mépris et le dégoût ; la surprise, l'étonnement, la crainte, l'horreur ; enfin, la honte, la timidité et la rougeur (cf. Rimé, 2016 § 7). Cette précision classificatoire a été modulée par les théories des « émotions » qui lui ont succédé, et même si, dans une logique dialectique, Damasio (1995) démasque « l'erreur de Descartes » et que « l'erreur de Damasio » soit démasquée par Assaraf (2017), les traités de spécialité utilisent toujours le terme *émotion(s)* pour désigner la classe des manifestations psychologiques (cf. Sander, 2015). Les trente-huit « passions de l'âme » décrites par Descartes (1649) sont elles aussi assimilées dans les travaux de vulgarisation à des « émotions ». Dans son modèle, l'ordre graduel des passions, primitives et dérivées, commence par l'admiration et continue par l'estime, le mépris, la générosité, l'orgueil, l'humilité, la bassesse, la vénération, le dédain, l'amour, la haine, le désir, l'espérance, la crainte, la jalousie, le désespoir, etc. Tout cela pour rappeler, par ce modeste biais historique, la multiplicité des types d'émotions, qui justifie l'emploi du nom générique *émotion(s)* au pluriel.

Or, ce qui nous intéresse, c'est de montrer que le nom *émotion* n'est pas utilisé, en langue courante, comme un superordonné subsumant

⁴ Cf. Sander (2015), Boquet & Nagy (2016).

des noms comme *tristesse*, *peur*, *colère*, etc. Même si le discours savant des sciences psychologiques influence d'autres discours savants (cf. Ricoeur, 1949, et son analyse de l'involontaire à partir du modèle de Descartes, ou les ouvrages récents en histoire des arts de Corbin, Courtine & Vigarello, 2016), tout comme il se diffuse vers le français standard par le biais des travaux de vulgarisation, amplement médiatisés, la langue courante ne fait pas état de l'utilisation du nom *émotion* comme hyperonyme des autres noms de manifestations psychologiques. Il y a plutôt une polysémie installée entre la langue de spécialité, où le N *émotion* est le générique d'un ensemble de types d'émotions et regroupe *peur*, *tristesse*, *colère*, etc., qui lui sont subordonnés, et l'usage commun, où le nom *émotion* désigne une manifestation spécifique du même niveau que *peur*, *colère*, *tristesse*, etc. (cf. Hilgert, à venir), se plaçant au même niveau lexical que ces derniers. Malgré la pluralisation possible du N *émotion(s)* en français standard⁵, comme dans :

- (1) Depuis huit jours, nous connaissons des émotions de tout genre
- (2) J'avais parfois l'impression de revivre les émotions du divorce de mes parents

L'utilisation de ce nom au pluriel, au sens commun, ne signifie pas qu'il renvoie à des types préconçus de manifestations psychologiques diverses nommées *peur*, *colère*, *tristesse*, etc.

L'objectif de cet article est de montrer qu'en langage courant le N *émotion* implique une typologie qui lui est particulière, qui n'est pas celle de la terminologie savante, et qui se manifeste par le biais des modificateurs qui s'ajoutent à ce nom et des déterminants acceptés par sa forme de pluriel.

⁵ La question de la pluralisation du N *émotion(s)* est posée aussi par Novakova & Tutin (2009), et, en général à propos de la pluralisation des noms d'affects, par Anscombe (1996), Flaux & Van de Velde (2000).

Sur le nom *émotion*

Les *émotions* dans les études linguistiques

Les travaux qui se sont intéressés au fonctionnement linguistique de noms tels qu'*amour, haine, peur, colère, joie, tristesse*, etc. dans leur sens commun ont généralement classé ces noms en deux sous-classes, celle des « émotions » et celle des « sentiments », distinguées selon des considérations sémantiques ou syntaxiques. Ainsi, Flaux & Van de Velde (2000 : 87) font remarquer que, même si elles ont en commun le fait de regrouper des manifestations *ressenties* sur le mode affectif, ne pouvant donc pas exister en dehors d'un expérimenteur, c'est-à-dire d'un sujet humain qui éprouve ces manifestations psychologiques et dont elles dépendent ontologiquement, ces deux classes se distinguent parce que les noms qui les composent sont en rapport avec des verbes à structure argumentale différente. Les « sentiments » sont orientés vers un objet extérieur au sujet expérimentateur, exprimé par *pour / contre / envers quelqu'un*, comme dans :

(3) L'amour d'Hélène / que ressent Hélène pour Marcel

(4) Marie ressent de la compassion pour Pierre.

Par contraste, les « émotions » ne supposent pas d'orientation vers un objet externe :

(5) *Marie ressent une grande tristesse pour Pierre

(6) Marie ressent une grande tristesse.

La classe des sentiments se délimite donc sur la base de la dérivation de prédicats verbaux à deux arguments tels que *X hait / méprise / aime / déteste Y* :

(7) Je hais le mensonge / je hais Michel / ?je hais

(8) Je méprise la couardise / je méprise Nora / *je méprise

(9) Je déteste la calomnie / je déteste Bernard / *je déteste

excepté *aimer*, qui fonctionne aussi en emploi absolu :

(10) J'aime la franchise / j'aime Mireille / j'aime et j'en suis heureux.

Par conséquent, les noms *amour*, *haine*, *mépris*, *détestation* et d'autres qui partagent l'orientation vers un objet désignent des sentiments, alors que des noms tels que *peur*, *colère*, *joie*, *tristesse*, qui n'ont pas d'objet externe, désignent des émotions.

Les classifications ne sont en réalité pas aussi simples, ou ne se réduisent pas aux deux classes des émotions et des sentiments vérifiées par des structures argumentales, parce que, toujours de l'avis de Flaux & Van de Velde (2000 : 87 sq), un nom comme *tristesse* peut entrer, selon les contextes syntaxiques, dans trois catégories – qualités, émotions et états –, tout comme *joie* qui peut figurer dans deux catégories, celle des émotions et celle des états, certains autres noms tels que *rogne*, *colère*, *fureur* désignant uniquement des états et non des émotions (les états affectifs font partie également de la classification de Tutin *et alii*, 2006 : 33). De son côté, Polguère (2015) considère que tout nom qui complète la structure *un sentiment de N* (qui accepte aussi bien *amour* que *peur* ou *souci*) est un nom de « sentiment », acceptant donc une hétérogénéité sémantique. Il écarte également, comme termes génériques superordonnés, aussi bien le N *émotion*, en raison de sa spécificité, que le N *affect*, pour la simple raison qu'il n'appartient pas à la langue courante, mais à des domaines très spécialisés (psychologie, psycholinguistique, neurolinguistique). Cusimano (2007) regroupe également sous l'expression « noms de sentiments » aussi bien *amour* que *colère*.

Par contraste, pour Buvet *et alii* (2005), l'hyperclasse <émotion> englobe les classes <colère>, <enthousiasme>, <joie>, <peur>, <tristesse>, délimités en tant que nom « causatifs », à l'aide du critère de la cause qui les provoque :

(11) *Marie ressent de la tristesse pour Pierre

(12) Marie ressent de la tristesse à cause de Pierre / à cause du départ de Pierre.

A cette délicate délimitation de la classe des manifestations psychologiques et de ses sous-classes s'ajoutent, au gré des travaux, la classe

des « attitudes » (Anscombe, 1995), ou des « humeurs » (Buvet *et alii*, 2005).

Les listes proposées sur la base de différents critères combinatoires ou sémantiques sont, à part un noyau prototypique cité par la majorité des études, assez floues sur les marges et pour la plupart différentes en nombre. Il y a pourtant une constante dans ces différentes classifications : le nom *émotion* est considéré comme un nom superordonné qui subsume, de manière variable, selon les auteurs, d'autres noms correspondant aux critères « sans objet externe » et « provoqué par quelque chose / ayant une cause », comme *joie*, *tristesse*, *peur*, *colère*, etc. Autrement dit, *joie*, *tristesse*, *peur*, etc. seraient des noms d'émotions, comme *pomme*, *poire*, *cerise*, etc. sont des noms de fruits ou *rose*, *tulipe*, *narcisse* sont des noms de fleurs. Or, l'usage commun du nom *émotion* le révèle comme un nom de manifestation psychologique de base (cf. Hilgert, à venir), qui développe une typologie particulière, mais pas ou pas systématiquement celle lexicalement nommée par des noms tels que *peur*, *tristesse*, etc.

Émotion et le procès émouvoir

Le nom *émotion*⁶ (cf. le lat. *motio* « mouvement » et « trouble, frisson (de fièvre) ») est lié étymologiquement aux verbes *mouvoir* et *émouvoir*, signifiant un mouvement d'abord dans le domaine physique non affectif, dont la langue conserve encore des emplois sporadiques y compris au XX^e siècle, mentionnés par le *TLFi* :

(13) Un léger souffle émouvait les peupliers ; je les entendais frémir (Mauriac, *Journal occup.*, 1944, p. 333)

(14) ... le feuillage noir à son tour s'émeut ; il ondule ; il monte ; il se tord comme la flamme qui danse (Huyghe, *Dialogue avec le visible*, 1955, p. 91).

⁶ Cf. *TLFi* : Av. 1475 « trouble moral » [...] ; 2. 1512 « troubles, mouvements (d'une population ou lors d'une guerre) » [...] Dér. de *émouvoir** d'apr. l'a. fr. et m. fr. *motio* « mouvement » (ca 1223 [...]) empr. au lat. *motio* « mouvement » et « trouble, frisson (de fièvre) ».

Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ?

Cet emploi non affectif, avec le sens de « mouvement », se retrouve aussi dans le nom *émotion* :

- (15) Il [l'abbé Mouret] était resté le visage tourné vers les rideaux, suivant sur la transparence du linge [...] *toutes les émotions du ciel*. (Zola, *La Faute de l'Abbé Mouret*, 1875, p. 150)
- (16) La douceur de l'air, *cette émotion de l'été qui nous entre dans la gorge en certains jours* (Maupassant, *Contes et nouv.*, t. 1, *Rendez-vous*, 1889, p. 60)

Dans son évolution sémantique, le N *émotion* a signifié aussi « trouble moral » et « soulèvement populaire », avant de s'ancrer ensuite prioritairement, dans un processus d'abstraction, dans la dénomination d'une *manifestation d'ordre corporel et affectif*, ressentie et parfois visible, qui est passée par une phase de dénomination d'un trouble physiologique. En effet, l'idée de *trouble* est la plus proche de l'étymologie du nom *émotion* et du sens du verbe *émouvoir* / *s'émouvoir*.

C'est cette idée de trouble physiologique qui est nommée *émotion* par Descartes (1649), si souvent cité pour sa description des *passions de l'âme* (c'est-à-dire de la pensée : « toutes sortes de pensées qui sont en nous appartiennent à l'âme », Art. 4), accompagnées ou non par des *émotions* et expliquées de manière médicale–matérialiste, comme le montre l'acception qu'il donne à « esprits » (pour désigner les nerfs) ou à « esprits animaux », qu'on peut associer à des impulsions nerveuses :

[...] la passion provient des esprits, c'est-à-dire des nerfs : on sait que tous les mouvements des muscles, comme aussi tous les sens, dépendent des nerfs, qui sont comme de petits filets ou de petits tuyaux qui viennent tous du cerveau, et contiennent ainsi que lui un certain air ou vent très subtil qu'on nomme les esprits animaux (Art. 7).

Six de ces passions sont « primitives » : l'admiration, l'amour, la haine, le désir, la joie et la tristesse ; l'admiration est le degré zéro des passions parce qu'« il n'arrive aucun changement dans le cœur ni dans le sang en cette passion » (Art. 71). L'émotion, chez Descartes, est associée au

changement, au mouvement ou au trouble qui se passe dans le corps sur le mode affectif :

[Les passions sont] *presque toutes accompagnées de quelque émotion qui se fait dans le cœur*, et par conséquent aussi dans tout le sang et les esprits, en sorte que, jusqu'à ce que cette émotion ait cessé, elles demeurent présentes à notre pensée en même façon que les objets sensibles y sont présents pendant qu'ils agissent contre les organes de nos sens. (Art. 46).

Car ce que je nomme ici des esprits ne sont que des corps, et ils n'ont point d'autre propriété sinon que ce sont des corps très petits et qui se meuvent très vite. En sorte qu'ils ne s'arrêtent en aucun lieu, et qu'à mesure qu'il en entre quelques-uns dans les cavités du cerveau, il en sort aussi quelques autres par les pores qui sont en sa substance, lesquels pores les conduisent dans les nerfs, et de là dans les muscles, au moyen de quoi ils *meuvent le corps en toutes les diverses façons qu'il peut être mû*. (Art. 10)

[...] qu'ils les meuvent, dis-je, en autant de diverses façons qu'ils nous font voir de diversités dans les choses, et que ce ne sont pas immédiatement les mouvements qui se font en l'œil, mais ceux qui se font dans le cerveau, qui *représentent à l'âme ces objets*. (Art. 13).⁷

Au sens cartésien, émotion, perception et sentiment sont trois composantes des passions, l'émotion étant réservée aux manifestations physiologiques, ce qui le faisait parler des *émotions* (ou troubles) *de la joie, de la pitié, de la peur*⁸ :

Ainsi ceux qui sont fort portés de leur naturel aux émotions de la joie ou de la pitié, ou de la peur, ou de la colère, ne peuvent s'empêcher de pâmer, ou de pleurer, ou de trembler, ou d'avoir le sang tout ému, en même façon que s'ils avaient la fièvre, lorsque leur fantaisie est fortement touchée par l'objet de quelqu'une de ces passions. (Art. 211)

Ce n'est pas un usage isolé. La base *Frantext* atteste ainsi *une émotion de plaisir* (Montaigne, 1592), *de joie inexprimable* (Staël, 1817), *de bonheur inexprimable* (Claire de Duras, 1824), *de respect, de terreur* (Michelet, 1856), *de tendresse* (Amiel, 1866), *de bonheur contenu*

⁷ Descartes, précurseur de Saussure (cf. notre soulignement) ?

⁸ Repris aussi par Ricœur (1949), dans la description de *l'involontaire*.

Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ?

(Daudet, 1874), *de reconnaissance* (Gobineau, 1876), *de joie manifeste* (Flaubert, 1878), *de tristesse, de jalousie, de colère* (Vuillemin, 1949), *de peur* (Goncourt, 1964), faisant penser à chaque fois aux troubles qui accompagnent les autres « passions ».

Abstraction du nom *émotion*

Sur le plan des dénominations, on remarque la disparition du nom *passion* dans l'usage actuel pour nommer des manifestations psychologiques (une place vide occupée par *affect*), ainsi que la généralisation dans les sciences affectives du nom *émotion(s)*, devenu générique des anciennes « passions ». Un processus d'abstraction s'est produit, aboutissant au remplacement de l'idée de trouble accompagnant ou étant une partie intrinsèque d'un affect par l'idée de trouble physiopsychique en soi. Mais à quoi est lié ce processus ?

Notre hypothèse est que la structure argumentale *quelque chose émeut / trouble quelque chose* d'inanimé – le cœur, le sang, les muscles, comme le ciel, les feuilles, etc. – a évolué vers ou s'est complétée d'un argument animé humain par un processus métonymique : *quelque chose émeut / trouble quelqu'un*, ce quelqu'un correspondant à l'expérimenteur X. L'argument X est directement un sujet expérimenteur humain, et non plus le corps, le cœur, le sang, les muscles et la conscience qu'on a de leurs manifestations. Le référent (virtuel) du N *émotion* est passé du trouble corporel, physiologique ressenti par un X-expérimenteur à l'occasion de la joie, de la colère, de l'amour, etc., au trouble de X-expérimenteur directement, comme personne humaine : il a évolué d'une manifestation physique en quelque sorte méronymique vers une manifestation (et un ressenti) psychologique global. Il s'est en même temps spécialisé, parce qu'il dénomme un trouble spécifique, qui n'est ni de la peur, ni de la colère. Le côté passif de l'émotion (cf. la « passion » opposée philosophiquement à l'« action ») se reflète, comme l'ont remarqué Buvet *et alii* (2005) dans le caractère causatif des « émotions » et donc de *l'émotion* au sens spécifique, révélé par la passivation *qqn est ému par qqc*. Il faut qu'il y

ait une cause de l'émotion, cette cause occupant le pôle actif de la relation argumentale :

(17) Y émeut / trouble X.

La cause d'un trouble spécifiquement émotionnel est généralement explicitée, sous la forme d'un événement, d'un geste ou d'un objet :

(18) [il ne] se souviendra que de la tombe de Jules Verne, extraordinaire, avec ce personnage de pierre qui de son bras tente de soulever la stèle sous laquelle il est enterré, de l'émotion que lui donne *cette image d'un homme accomplissant cet effort incroyable*, écarter la pierre, sortir de sa tombe (Sizun M., *Éclats d'enfance*, 2009, p. 147)

(19) En 1992, au début du premier été, calme, de sa retraite, Goodman reçut, à Saint Andrews, en Écosse, où il habitait, *une lettre inattendue qui lui donna de l'émotion*. Une madame G. lui écrivait qu'elle était la présente propriétaire de Sainte-Lucie. Au cours de travaux effectués au printemps avaient été découverts des « papiers » datant de la guerre. Avant de les restituer aux héritiers de Dora K., ils avaient pensé, son mari et elle, que lui, Goodman, aimerait en prendre connaissance. (Roubaud J., *Parc sauvage*, 2008, p. 131)

L'autonomie du nom *émotion*

Avant d'aborder l'effet du paramètre causal dans la spécification de l'affect particulier nommé *émotion* en langue standard, il convient de rappeler la remarquable autonomie de ce nom, comparée à la sous-détermination du nom *sentiment* que les travaux linguistiques n'ont pas manqué de signaler⁹ (cf. la combinaison de ce dernier avec des noms aussi divers que *haine*, *amour* ou *peur*, *tristesse*, ou encore *solitude*, *incertitude*, *appartenance*, *familiarité*, *rejet*, *force*, *puissance*, *familiarité*, *fragilité*, etc., dont certains n'appartiennent pas au domaine affectif). En effet, si on peut dire :

(20) C'est avec une vive émotion que nous avons reçu la nouvelle de sa libération

⁹ Cf. Van de Velde (1995 : 200), Ibrahim (1996), Cavalla & Crozier (2005), Goossens (2005), Dąbrowski (2007), Augustyn & Grossmann (2014), Krzyżanowska (2014).

Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ?

- (21) C'est avec une poignante émotion que tous les Italiens ont appris qu'on venait de découvrir, parmi les débris de son appareil, les restes d'un aviateur tombé au cours de la guerre.

il n'est pas possible de dire :

- (22) *C'est avec un vif sentiment que nous avons reçu la nouvelle de sa guérison
(23) *C'est avec un poignant sentiment que tous les Italiens ont appris qu'on venait de découvrir, parmi les débris de son appareil, les restes d'un aviateur tombé au cours de la guerre.

Le fait remarquable pour le N *sentiment* n'est pas tant la classification (très hétérogène) qu'il réalise, mais le fait qu'il est lui-même incomplet et qu'il hérite de la structure complémentaire du verbe *sentir* un complément essentiel, toujours nécessaire dans les emplois dits abstraits, intuitifs ou affectifs. Le N *émotion* montre, par contraste, sa propriété essentielle, sa complétude héritée du sens étymologique de « trouble » et de la position argumentale d'objet de l'expérimenteur dans la structure du verbe *émouvoir*, qui exprime la concentration du procès physio-psychologique dans ce « lieu » affecté (selon la terminologie d'Anscombe, 1995).

Typologie des émotions

Des occurrences distinguables qualitativement

Le rôle de la cause dans le déclenchement de l'émotion en tant qu'affect spécifique est clair : pour être ému, il faut que quelque chose nous émeuve. Or, ce qui est particulièrement intéressant, c'est que cette cause joue un rôle important dans la désignation d'émotions particulières, qui ne sauraient se confondre avec les « émotions » selon la classification psychologique, *joie, tristesse, colère, peur, indignation*, etc. Bien au contraire, elles s'établissent dans les limites de l'affect spécifique *émotion*, qui reste globalement de l'*émotion*, mais qui peut présenter des occurrences qualitativement différentes (cf. Kleiber,

2003, 2014 b), selon leur déclencheur ou selon le statut de l'expérimenteur. Ainsi, des émotions particulières sont désignées à l'aide d'adjectifs modificateurs du N *émotion* :

(24) une émotion poétique / artistique / musicale / religieuse.

Ces adjectifs modificateurs renvoient indirectement au stimulus de l'émotion comme affect spécifique :

(25) Une œuvre poétique / artistique / musicale a ému quelqu'un / a causé l'émotion de quelqu'un.

(26) Un fait religieux a ému quelqu'un / a causé l'émotion de quelqu'un.

Les mécanismes émotionnels sont décrits comme *l'effet* du déclencheur sur un individu ou un groupe d'individus :

(27) On avait applaudi la première partie de l'ouvrage de M. de Banville, admiré ces jolis vers, ces scènes ingénieuses ; on reconnaissait l'esprit, l'élégance de l'auteur du Beau Léandre, de Diane au bois ; mais tout à coup à *cette émotion artistique succède une émotion plus grande* : il semble que la toile de fond s'est déchirée en deux, laissant la scène s'ouvrir comme au théâtre d'Agrigente, sur le plein air, le plein ciel des horizons de mer bleue, des ondulations de rivages dorés. L'air libre et vibrant de l'inspiration envahit soudainement la salle. On le sent passer sur le front des spectateurs qu'il rafraîchit, sur les lumières qu'il avive, sur tous les yeux éblouis par sa venue subite et triomphante. *Cela, c'est la poésie, la vraie, accessible à ceux même qui ne la comprennent qu'à demi.* (Daudet A., *Pages inédites de critique dramatique : 1874-1880*, 1923, p. 62)

(28) ... j'abordais un territoire poétique totalement inconnu... l'ingrédient émotif (que je n'ai vraiment identifié que plus tard) peut être nommé : amour de la langue. Après quelques explorations balbutiantes entre les variables versions françaises, anglaises (parfois même allemandes, italiennes ou espagnoles) de tanka 'archaïques' et 'classiques' (entre le 8^e et le 14^e siècle) je finis par être saisi et envahi d'*une émotion poétique particulière* à la forme (à l'effet de la forme sur moi). (Roubaud J., *La Bibliothèque de Warburg...*, 2002, p. 152)

La différenciation d'une occurrence qualitative d'émotion peut être signalée explicitement par *particulière, plus grande, d'un autre genre, d'une autre nature*, ce qui montre le lien entre la cause et le ressenti

Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ?

particulier qu'elle déclenche. Le stimulus peut aussi être exprimé textuellement, par un contenu propositionnel autonome syntaxiquement, qui n'a aucun lien syntaxique direct avec le N *émotion* (on oppose ainsi à l'émotion généralement provoquée par la visite d'un site ancien, qui peut être quasiment vue comme un sous-type qualitatif d'émotion, une autre, spécifique, provoquée par un cimetière particulier) :

- (29) ... c'est émouvant de se retrouver dans un site aussi ancien - pour moi l'un des plus anciens que j'aie visités, je crois, mais il me semble que *mon émotion est d'une autre nature. De cette nécropole de Cerveteri, il se dégage un souci des morts d'un rare raffinement.*

Enfin, le type d'émotion peut être spécifié par un modificateur du N *émotion* sous la forme d'un SP du type {*de* SN} désignant l'expérimenteur :

- (30) une émotion de sœur à la vue de son frère
(31) une émotion de jeune mari / de jeune homme / de pêcheur / de marin / de vrais amis / de gros homme / de voleur / de mariéeuse.

Ce type de modificateur sélectionne dans un sujet expérimenteur une facette de sa personnalité et cette qualité est soit permanente (*l'émotion que ressent une sœur à la vue de son frère*), soit liée à un événement (*l'émotion que ressent quelqu'un lorsqu'il vole quelque chose*) :

- (32) C'est dans cette salle que fut signé le premier codex maritimus. J'en parle avec *une émotion de marin*, car ce code a, pendant des siècles, régi la navigation de la Méditerranée. (t'Serstevens A., *L'Itinéraire espagnol*, 1963, p. 50)
(33) Sans me presser, la fouine était au marché, j'ai ramassé le journal d'Aurélié comme un œuf, avec des mains d'artiste, repérant bien son emplacement afin de pouvoir le remettre au nid sans laisser de traces plus tard et j'ai lu avec *une émotion de voleur*. (Groult B. & F., *Il était deux fois*, 1968, p. 225)
(34) ... les deux témoins avaient pu si bien apprécier le charme de cette admirable nature, absolument dépourvue de retour personnel, qu'ils lui serrèrent la main l'un et l'autre avec *une émotion de vrais amis* (Bourget P., *Cosmopolis*, 1893, p. 325)

Ce qui est clair, c'est qu'il ne s'agit pas de types émotionnels nommés *peur, tristesse, joie, colère*. Mais ce qui frappe est que les occurrences qualitativement imprévisibles côtoient des types qualitatifs qui n'ont pas de dénominations, mais des désignations particulières : *une émotion esthétique / de jeune mari / de sœur à la vue de son frère*, qui peuvent être textuellement présentées comme des types :

(35) - C'est vous, mon frère ! ... vous ! à Rome ? – fit Madame Gervaisais dans un premier mouvement de surprise qui ne semblait rien avoir d'*une émotion de sœur à la vue d'un frère*. (Goncourt de, E. & J., *Madame Gervaisais*, 1869, p. 292)

La pluralisation du nom *émotion(s)*

Comme le pluriel du N *émotion(s)* est fréquent en français courant, la question de savoir si cette pluralisation est liée aux limites éventuellement qualitatives de ses occurrences est légitime. Qu'est-ce qui fait qu'on peut pluraliser des noms massifs, abstraits, alors qu'ils sont par nature indénombrables à cause de l'absence de limites préconstituées par nature, se manifestant, comme le montre Kleiber (2001, 2014 a et b) uniquement sous forme d'occurrences délimitées, chacune, par une situation d'occurrence, ayant donc des limites simplement occurrenceilles, ce qui fait qu'elles ne peuvent pas être additionnées, comptées ?

En effet, le N *émotion* se combine avec l'indéfini *une* s'il est accompagné d'un modificateur qui donne à l'occurrence ainsi désignée des limites qualitatives intensives, comme *une vive émotion, une émotion palpable*, mais aussi de type classificatoire par la cause, comme *une émotion artistique, musicale, poétique*, ou par la qualité de l'expérimenteur, comme *une émotion de jeune mari*, transformant l'occurrence d'émotion en une occurrence spécifiée qualitativement. Cette possibilité d'individuation qualitative de l'occurrence d'*émotion* n'ouvre toutefois pas la voie à la dénombrabilité : **deux / quinze émotions palpables / poétiques* parce que le caractère massif de ce nom abstrait,

immatériel, non préformaté, fait qu'il y a toujours une occurrence délimitée par situation d'occurrence, et parce que *l'émotion* n'a pas de sous-types catégoriels préconstitués (excepté, une fois encore, les classifications des sciences psychologiques).

La première hypothèse est que le pluriel reflète le statut superordonné des noms pluralisables, la comptabilité étant celle des catégories subsumées, et non celles des occurrences, comme le démontre Kleiber (2014 a et b) : le N *sentiment* peut s'utiliser avec un article partitif (*du sentiment, un peu de sentiment* ; il est difficile toutefois de dire **combien de sentiment ?*), et dans ce cas il exprime une catégorie massive unique, il se substitue en quelque sorte au nom basique *amour* ; or, lorsqu'il est employé au pluriel, il subsume *amour, mépris*, etc. et devient leur hyperonyme. La pluralisation provient en fait de la « comptabilité catégorielle, fondée sur des limites ou bornes qualitatives, que connaissent aussi les noms superordonnés subsumant des noms de base comptables lorsque le contexte rend incongrue l'interprétation de comptabilité occurrenceielle (cf. *Je n'aime que trois fruits*). » (Kleiber, 2014 a : 26). Qu'en est-il du nom *émotions(s)* ?

Différentes lectures

Une lecture hyperonymique

La première lecture possible du pluriel du N *émotion* est donc celle d'hyperonyme des autres « émotions », *colère, peur, joie*, etc. du langage de spécialité vulgarisé ou assimilé, comme dans le cas de (36), avec les cas ambigus de (37) et (38) :

(36) Mignon, en bon comédien, était passé maître dans l'art d'exprimer simultanément *deux émotions contraires - la douleur* parce que la Comtesse parlait de « s'en aller », et *la joie* parce qu'elle avait enfin recours à lui (Chandernagor, F., *L'enfant des Lumières*, 1995, p. 447)

(37) Ceux-ci, pourvus d'aïeux encombrants, tributaires d'une généalogie et d'une histoire difficiles à oublier, en proie à des *passions* et à des

émotions impossibles à gouverner, avaient des trajectoires si imprévisibles (Ozouf M., *Composition française...*, 2009, p. 179)

(38) ... le temps se comprime sans que je puisse démêler parfois les sentiments liés à ce passé et mes émotions de l'instant.

Ces cas correspondent plutôt à un discours savant, proche de celui des sciences psychologiques ou ayant subi leur influence. Les hyponymes explicites (*douleur, joie*) et la proximité textuelle avec le mot *passions* ou avec le mot *sentiments* orientent vers cette lecture, mais ces exemples sont peu fréquents. Il y a aussi des contextes indécelables, qui ne permettent pas de déceler clairement des sous-espèces hyponymiques derrière le pluriel *émotions*, ni une réelle distinction qualitative entre des degrés d'*émotions*, comme dans *maîtriser ses émotions* ou comme dans l'exemple suivant :

(39) Rubén l'écoutait, attentif aux variations de sa voix, qui trahissaient des émotions grandissantes. (Érey C., *Mapuche*, 2012, p. 250)

En fait, d'autres types d'interprétations sont représentatifs du N *émotion(s)*, comme la lecture distributive ou celle qualitative au sein de la catégorie spécifique *émotion*, en tant que telle, comme nous le montrerons plus loin, la pluralisation s'accompagnant de manière remarquable d'une série de déterminants de pluriel.

Une lecture distributive

En tant que nom abstrait massif d'une entité non préformatée par nature, le N *émotion(s)* ne peut connaître que des unités occurrenceilles, une par situation d'occurrence supposant un expérienceur unique (ou collectif). Sa pluralisation dans l'exemple suivant ne contredit pas cette contrainte ; elle est possible parce qu'il y a deux expérienceurs (l'émotion de X et l'émotion, différente, de Y) :

(40) Doux et grand penseur, j'aime vos succès. Ils laissent dans Paris une trace de lumière et dans ma solitude une rumeur de fête. *Je parle ici pour deux. Je vous traduis deux émotions.* Vous avez charmé par votre envoi une grande âme tendre, faite pour vous comprendre. Elle me dit son ravissement, et je mêle ses larmes à mon applaudissement (Hugo V., *Correspondance* t. 3, 1873, p. 31)

La lecture distributive est possible également pour le pluriel d'autres noms spécifiques d'affects, comme dans le discours d'E. Macron devant le congrès des maires du 23/11/2017 :

(41) Merci pour vos colères ! Merci pour vos engagements !

Vu le contexte, cette formulation renvoie à la colère individuelle de chacun, opposée à la lecture collective de *la colère grande*, mais une certaine ambiguïté de cette formulation permet aussi de penser aux motifs divers et multiples de la colère des maires, avec une ouverture vers un autre type d'interprétation, celle qualitative.

Une lecture qualitative

Le premier type de lecture qualitative fait état d'émotions distinctes liées¹⁰ à des situations d'occurrences différentes qui mettent en scène des expérienceurs différents. L'addition *deux émotions* est possible parce qu'elles sont comprises comme deux types qualitativement différents :

(42) Il ne faut pas oublier non plus que *l'émotion créatrice* a pour résultat la production d'une œuvre dont le but est de faire naître, à son tour, *une autre émotion*. On ne devrait pas avoir besoin de dire que *ces deux émotions sont de nature différente*. (Reverdy P., *Écrits sur l'art et la poésie...*1926, p. 148)

Le deuxième emploi fait état d'émotions qualitativement différentes, mais liées au même expérienceur, produites par des causes différentes ou par une même cause, mais de toute manière dans une succession dans le temps :

(43) Je retrouve *des émotions d'enfant*. L'aspect buté de l'enfance qui attache de l'importance à ce qui n'en a pas. *Je suis un cow-boy. Je suis un Indien. Je suis un écrivain*. (Simonet M., *Les carnets blancs*, 2010, p. 39)

(44) Depuis huit jours et plus, nous connaissons *des émotions de tout genre* et pas un jour ne s'écoule sans nous apporter du nouveau.

¹⁰ Cf. Kleiber (2014 b) à propos de la dépendance des noms de propriétés aussi bien par rapport aux supports ontologiques – l'expérienceur – que par rapport aux situations d'occurrence.

(Dupuy, A., *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation*, 2013, p. 130)

Ces types qualitatifs d'émotions peuvent être comptés, ils sont généralement *trois ou quatre* selon une formule d'approximation, mais pas plus ; ils ne sont pas réellement dénombrables comme des types ontologiquement préconstitués, * *dix / *trente-huit / *plusieurs émotions* (en dehors, bien entendu, du métalangage de la psychologie et de sa vulgarisation) ; ils peuvent être en revanche quantifiés par *quelques* et *beaucoup de* :

- (45) Au début du dîner, il parle du roman. Il l'a lu. Il fait état de *trois, quatre émotions de lecture*. (Navarre, Y., *Biographie*, 1981, p. 20)
- (46) Que la vie est brève ! Elle contient *trois, quatre émotions vraies*. (Barrès, M., *Mes Cahiers...*, 1920, p. 57)
- (47) En trente-deux années de ménage... *beaucoup d'émotions* certainement ! Mais pas une véritable tempête !... (Céline, L.-F., *Mort à crédit*, 1936, p. 922)
- (48) J'ai fait un long voyage et j'ai eu *beaucoup d'émotions*. (Droit M., *Le Retour*, 1964, p. 98)
- (49) Le Sénat nous a aussi donné *beaucoup d'émotions*. Les Allemands s'étaient fortifiés dans tout le jardin et par des créneaux ou fortins installés tout autour du Luxembourg tiraient sans arrêt... (Poquet J., *Journal...*, 2006, p. 204)
- (50) Il parvint au bord escarpé et découvrit sans peine un petit sentier à peine esquissé, tracé probablement par des chutes de pierres. Sans hésiter il s'y engagea, tournant le dos au vide, s'aidant de ses mains pour descendre. Il eut *quelques émotions* lorsque des cailloux se détachèrent sous ses pas ... (Vian B., *L'Arrache-cœur*, 1953, p. 104)
- (51) « Mariée ! » dit Rodolphe en regardant Francesca. Ses larmes coulèrent alors en abondance. [...] encore *quelques émotions de ce genre* et je mourrais... (Balzac, *Albert Savarus*, 1842, p. 948)

Peut-on parler dans le cas des lectures qualitatives du N *émotion* d'une typologie exprimée par des noms composés ? Nous ne le pensons pas, parce que si des collocations comme *émotion artistique / musicale / esthétique* sont plus fréquentes et quasiment installées dans la langue, la possibilité de combinaisons de ce nom avec différents modificateurs est ouverte et imprévisible : ainsi un président a laissé

Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ?

libre cours à *son émotion présidentielle* lors d'un triste événement et un enseignant exprimait *son émotion didactique* devant le succès de ses élèves. Cela ne réduit pas, bien au contraire, le pouvoir du N *émotion(s)* de constituer une typologie selon la cause ou selon la nature de l'expérienceur sélectionnée par la situation d'occurrence.

Conclusion

Au terme de ce périple au pays de l'émotion, quelques éléments nous paraissent certains, en dehors du fait que le N *émotion* est un terme du métalangage de spécialité (en psychologie) et qu'il subsume, à ce titre, des noms d'affects particuliers comme *peur, colère, joie, etc.* En français courant :

- le N *émotion*, terme de base, a évolué de la désignation d'un mouvement physique vers l'abstraction de la manifestation physiopsychologique en passant de l'objet affecté en tant que partie du corps à l'objet affecté en tant que personne humaine

- le N *émotion* est sémantiquement complet et autonome

- il est pluralisable, générant trois types de lectures, l'une liée à son emploi hyperonymique en langue de spécialité, les deux autres liées à son emploi spécifique, en tant que terme de base, en français courant :

- la lecture hyperonymique en termes de types d'« émotions » subsume des hyponymes au sens de la psychologie et représente généralement le discours de vulgarisation des sciences affectives ou des discours associés, plutôt savants

- la lecture spécifique distributive du nom de base est permise par la dissociation des expérienceurs

- la lecture spécifique qualitative, toujours pour le nom de base, en termes de variétés contextuelles de l'émotion vue comme un affect particulier, est autorisée par la dissociation des expérienceurs (leur pluralité) ou par la dissociation dans le temps ou dans l'espace des situations occurrenceilles (expérenceilles) de l'émotion, incluant les causes qui les déclenchent.

Le N *émotion* n'est donc polysémique que si l'on considère la différence entre le métalangage des sciences psychologiques et le langage courant. Dans les usages en français actuel (en langue standard ou au sens commun), le N *émotion* non modifié ne développe pas plusieurs sens, ni plusieurs acceptions. Les variétés qualitatives qui sont créées par les modificateurs du nom *émotion* reflètent simplement sa variabilité sur l'échelle de l'intensité ou sur l'échelle de la causalité.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 1995, « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue française*, 105, 40-54.
- Anscombre, J.-C., 1996, « Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits », in Flaux, N. Glatigny, M., Samain, D. (éd.), *Les Noms abstraits. Histoire et théories*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 257-273.
- Assaraf, A., 2017, « Toutes les émotions en deux forces : Damasio et le "système JP" », *Psychiatrie, Sciences humaines, Neurosciences*, vol. 15, n° 1, 29-45.
- Augustyn, M., Grossmann, F., 2014, « Entre hyperonymie et spécification : un drôle de sentiment », in P. Blumenthal, I. Novakova, D. Siepmann (éd.), *Les émotions dans le discours. Emotions in discourse*, Frankfurt / Main : Peter Lang, 123-134.
- Baider, F., Cislaru, G. (éd.), 2013, *Cartographie des émotions*, Paris : Presses de Sorbonne Nouvelle.
- Balibar-Mrabti, A., 1995, « Une étude de la combinatoire des noms de sentiment dans une grammaire locale », *Langue française*, 105, 88-97.
- Bamberg, M., 1997, "Language, concepts and emotions. The role of language in the construction of emotions", *Language Sciences*, 19, 309-340.
- Blumenthal, P., 2014, « Les noms d'émotion : trois systèmes d'ordre », in Novakova, I. Tutin, A. (éd.), *Le lexique des émotions*, Grenoble : Ellug, 41-64

- Blumenthal, P., 2010, « L'actualisation des noms d'affect », in Blumenthal, P., Meiri (éd.), *Les configurations du sens. Beihefte der Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 37, 3-25.
- Blumenthal, P., Novakova, I., Siepmann, D. (éd.), 2014, *Les émotions dans le discours / Emotions in discourse*, Francfort / Main : Peter Lang.
- Boquet, D., Nagy, P., 2016, « Pour une histoire intellectuelle des émotions. Introduction », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 16 | 2016, consulté le 12 février 2017. URL/ <https://acrh.revues.org/7290>, DOI : 10.4000/acrh.7290.
- Buvet, P.-A., Girardin, C., Gross, G., Groud, C., 2005, « Les prédicats d'« affect » », *Lidil* [En ligne], 32 | 2005, mis en ligne le 05 octobre 2007, consulté le 18 novembre 2017, URL : <http://lidil.revues.org/104>.
- Cislaru, G., 2014, « Sémantique des noms et verbes d'affect : parcours chronologique et épistémique », *Cahiers de lexicologie*, 105, 117-139
- Corbin, A., Courtine J.-J., Vigarello, G., 2016 a, *Histoire des émotions. 1. De l'Antiquité aux Lumières* (vol. dir. par G. Vigarello), Paris : Éditions du Seuil.
- Corbin, A., Courtine, J.-J., Vigarello, G., 2016 b, *Histoire des émotions. 2. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle* (vol. dir. par A. Corbin), Paris : Éditions du Seuil.
- Dąbrowski, P., 2007, « La sémantique du nom *sentiment* et les types de structures sémantiques : le cas des groupes « sentiment + de + n2 », *Studia Linguistica Universitatis Jagellonicae Cracoviensis*, 124, 59-77.
- Damasio, A., 1995, *L'Erreur de Descartes : la raison des émotions*, Paris : Odile Jacob.
- Darwin, C., 1998 (1872), *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, Paris : Éditions du C.T.H.S. (ouvrage original publié en 1872).
- Deonna, J., Teroni, F., 2008, *Qu'est-ce qu'une émotion ?*, Paris : Vrin.
- Descartes, R., 1649 / 1994, *Les Passions de l'âme* (éd. G. Rodis-Lewis), Paris : Vrin.
- Flaux, N., Van de Velde, D., 2000, *Les Noms en français : esquisse de classement*, Gap – Paris : Ophrys.
- Franckel, J.-J., 2004, « Sentir / sens », *Linx*, 50, 103-134.

- Galmiche, M., Kleiber, G., 1996, « Sur les noms abstraits », in Flaux, N., Glatigny, M., Samain, D. (éd.), *Les noms abstraits : histoire et théorie*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 23-40.
- Goossens, V., 2005, « Les noms de sentiment : esquisse de typologie sémantique fondée sur les collocations verbales », *Lidil*, 32, 103-121.
- Goossens, V., 2009, « La polysémie des noms d'affect », *Tranel*, 50, 145-158.
- Goossens, V., « Les noms d'affect parmi les noms abstraits intensifs : nouvelles perspectives typologiques », *Langue française*, n° 185, 2015, p. 59-72.
- Grossman, F., Tutin, A. (dir), 2005, *Sémantique des noms et adjectifs d'émotion*, *Lidil*, n° 32.
- Hilgert, E. (à venir), « Le nom *émotion* et son rapport à *peur*, *tristesse*, etc. ».
- Kleiber, G., 1992, « Sur les noms abstraits », *Nominales*, Paris : Armand Colin, 48-63.
- Kleiber, G., 2003, « Indéfini, partitif et adjectif : du nouveau. La lecture individualisante », *Langages*, 121, 9-28.
- Kleiber G., 2011, « Types de noms : le problème des occurrences », *Cahiers de lexicologie*, 99, 49-69.
- Kleiber, G., 2013, « L'opposition Nom comptable / Nom massif et la notion d'occurrence », *Cahiers de lexicologie*, 103, 85-106.
- Kleiber, G., 2014 a, « Lorsque l'opposition massif / comptable rencontre les noms superordonnés », *Travaux de linguistique*, 69, 11-34.
- Kleiber, G., 2014 b, « Massif / Comptable et noms de propriété », *Langue française*, 183, 71-86.
- Kleiber, G., 2015, « Occurrences et noms », *Langue française*, 185, 113-125.
- Krzyżanowska, A., 2014, « Les termes génériques du vocabulaire : le cas de *sentiment* et de *uczuci* », in Blumenthal, P., Novakova, I., Siepmann, D. (ed.), *Les émotions dans le discours / Emotions in discourse*, Francfort / Main : Peter Lang, 107-120.
- Le Breton, D., *Les Passions ordinaires : anthropologie des émotions*, Paris : Armand Colin.
- Leeman, D., 1995, « Pourquoi peut-on dire Max est en colère mais non *Max est en peur », *Langue française*, n° 105, 55-69.
- Mathieu, Y. Y., 1999, « Les prédicats de sentiment », *Langages*, 136, 41-52.

- Mathieu, Y. Y., 2000, *Les verbes de sentiments. De l'analyse linguistique au traitement automatique*, Paris : CNRS-Éditions.
- Milner, J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris : Éditions du Seuil.
- Novakova, I., 2015, « Les émotions entre lexique et discours », in Rabatel, A., Ferrara-Léturgie, A. (éd.), *La sémantique et ses interfaces*, Paris : Lambert-Lucas, 181-204.
- Novakova, I., Tutin, A., 2009, « Les émotions sont-elles comptables ? », in Novakova, I., Tutin, A. (éd.), *Le Lexique des émotions*, Grenoble : Ellug, 65-79.
- Novakova, I., Goossens, V., Melnikova, E., 2012, « Associations sémantiques et syntaxiques spécifiques. Sur l'exemple du lexique émotionnel des champs de surprise et de déception », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française 2012*, SHS Web of Conferences, 1017-1029.
- Polguere, A., 2015, « Les petits soucis ne poussent plus dans le champ lexical des sentiments », in Baider, F., Cislaru, G., *Cartographie des émotions*, Paris : Presses de Sorbonne Nouvelle, 21-41.
- Rastier, F., 1995, « La sémantique des thèmes. Ou le voyage sentimental », in Rastier, F. (dir.), *L'analyse thématique des données textuelles. L'exemple des sentiments*, Paris : Didier Érudition, 223-249.
- Rimé, B., 2016, « L'émergence des émotions dans les sciences psychologiques », in Boquet, D., Nagy, P. (dir.), *Histoire intellectuelle des émotions, de l'Antiquité à nos jours. L'Atelier du Centre de recherches historiques*, n° 16, <https://acrh.revues.org/7293>, consulté le 12 février 2017.
- Sander, D. (dir.), 2015, *Le monde des émotions*, Paris : Belin.
- Tamba, I., 2008, « Le double système d'expression linguistique d'une émotion : en direct et en rapporté », *Rhetoric Society of Korea*, 8, 5-50.
- Theissen, A., 2011, « *Sentir*: les constructions prédicatives de l'olfaction », *Langages*, 181, 109-125.
- Tutin, A., Novakova, I., Grossmann, F., Cavalla, C., 2006, « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires », *Langue française*, 150, 32-49.
- Tutin, A., 2014, « À la recherche du profil syntaxique des noms d'affect », in Blumenthal, P., Novakova, I., Siepmann, D. (éd.), *Les émotions dans le discours / Emotions in discourse*, Francfort / Main : Peter Lang, 221-234.

Emilia Hilgert

- Van de Velde, D., 1995, *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*, Louvain – Paris : Editions Peeters.
- Van de Velde, D., 1999, « La multiplication des sentiments », *Travaux de linguistique*, 38, 63-87.
- Wierzbicka, A., 1999, *Emotions across Languages and Cultures-Diversity and Universals*, C.U.P.
- Wilmet, M., 1996, « À la recherche des noms abstraits », in Flaux, N., Glatigny, M., Samain, D. (éd.), *Les noms abstraits : histoire et théorie*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 67-76.